



Challenge Michelet

les olympiades sportives
et éducatives
de la protection judiciaire
de la jeunesse

28 MAI AU 1 JUIN 2018
RENNES

Sommaire

- 01 Challenge Michelet : les olympiades sportives et éducatives de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)
p.04
- 02 Des parrains d'exception
p.05
- 03 Le programme complet de l'évènement
p.07
- 04 Le sport, vecteur d'insertion pour les jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse
p.09
- 05 Plus d'une vingtaine de partenaires
p.10
- 06 Le Challenge Michelet, fort de sens et d'Histoire
p.11
- 07 La prise en charge éducative à la protection judiciaire de la jeunesse
p.12
- 08 Le droit à l'image des jeunes sous main de justice
p.14

01

Challenge Michelet : les olympiades sportives et éducatives de la PJJ

Durant une semaine, la ville de Rennes accueillera 10 délégations venues de toutes les régions de France ainsi que de Belgique pour une compétition sportive, éducative et citoyenne.

Chaque délégation est composée d'une équipe mixte de 32 jeunes. Les jeunes sont sélectionnés sur leur motivation, leur comportement et leurs aptitudes sportives. Les éducateurs qui les suivent évaluent ces critères de septembre à mai, lors de rencontres territoriales et régionales.

Chaque délégation participera aux épreuves sportives (**basketball, cross, football, rugby, athlétisme, escalade**) tout au long de la semaine. Les équipes ayant obtenu le plus de points recevront des médailles d'or, d'argent et de bronze. **Un trophée du fair-play et des solidarités** récompensera également les équipes ayant réalisé des actions en faveur de la cohésion et du respect de l'adversaire.

Cette manifestation vise à réunir ces jeunes en difficulté, autour d'un événement qui véhicule les valeurs nobles du sport : **cohésion de groupe, solidarité, respect des règles, estime et dépassement de soi**. Dans l'objectif d'une **insertion durable**, les éducateurs de la **protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)** travaillent, tout au long de l'année, sur ces aspects avec les jeunes dans le cadre de leur suivi judiciaire.

Au total, pendant 5 jours, plus de 300 jeunes et environ 100 professionnels (éducateurs, infirmiers, professeurs techniques, cuisiniers, etc.) participent à ces olympiades de grande ampleur visant à favoriser la socialisation et l'insertion de cette jeunesse en difficulté sociale et familiale, à travers la pratique sportive.

Une 46^{ème} édition à Rennes, sur le thème des « solidarités »

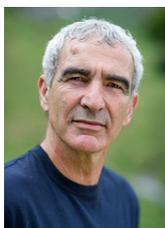
Cet événement véhicule des valeurs citoyennes, collectives, et humanistes : la question de l'interdépendance et de la complémentarité des personnes est à l'œuvre dans une compétition sportive comme le *Challenge Michelet* ; les notions d'équipes, de « faire ensemble » sont primordiales pour la réussite pédagogique de l'événement et elles doivent également exister en dehors du terrain sportif.

Au travers du Michelet, les jeunes s'engagent auprès de leurs éducateurs et de leurs camarades et apprennent ce que la place de l'autre a d'important dans leur propre réussite.

02

Des parrains d'exception

Durant cet évènement, de nombreuses personnalités iront chaque jour à la rencontre des jeunes : Raymond Domenech, ancien joueur, sélectionneur de l'équipe de France et entraîneur de football ; Jean-Marc Mormeck, Délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer et double champion du Monde de boxe, Mélissa Plaza, ancienne joueuse internationale de football ; et bien d'autres.



Raymond DOMENECH

Ancien joueur de football professionnel, il a notamment évolué à l'Olympique Lyonnais et aux Girondins de Bordeaux et a eu le privilège de porter à 8 reprises le maillot de l'équipe de France. Après ce beau parcours, il devient entraîneur. Il prend les rênes de l'équipe de France en 2004, qui l'amènera jusqu'en finale de la Coupe du Monde 2006.



Jean-Marc MORMECK

Six fois champion du monde, il unifiera à deux reprises les ceintures WBA et WBC. Il sera fait chevalier de la Légion d'Honneur le 26 novembre 2013. Engagé de longue date contre le racisme et toutes les formes de discrimination, il met sa notoriété au service d'actions initiées aussi bien par la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) qu'au cœur des prisons. Il est aujourd'hui Délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer.



Mahyar MONSHIPOUR

Boxeur français d'origine iranienne, champion du monde poids super-coqs WBA de 2003 à 2006, le poitevin devient directeur adjoint du service des sports du conseil général de la Vienne. Il est maintenant conseiller technique national du Ministère des sports placé auprès de la Fédération française de boxe. Ses engagements autour de causes sociales lui valent d'être décoré de l'ordre national du Mérite.



Sylvain HOCHET

Âgé de 30 ans, Sylvain Hochet est le capitaine du club de Cesson Rennes Métropole Handball, qui évolue au plus haut niveau français. Il fait partie des meilleurs ailiers gauches du championnat de France.



Sofia STEFAN

Rugbywomen évoluant au Stade Rennais Rugby, elle fait également partie de l'équipe nationale d'Italie, avec plus de 30 sélections.



MéliSSa PLAZA

Âgée de 29 ans, MéliSSa Plaza est une ancienne footballeuse professionnelle, évoluant dans plusieurs clubs prestigieux du championnat de France comme Guingamp et Lyon. Elle a obtenu, en parallèle de sa carrière de footballeuse, un doctorat en psychologie du sport avec pour titre de thèse « Les stéréotypes sexués dans le sport ». Aujourd'hui docteure, elle intervient lors de conférences et débats autour de cette thématique.

Actuellement cheffe de projet pour une entreprise d'accompagnement et de conseil, MéliSSa Plaza est une ancienne footballeuse de l'équipe de France et de l'Olympique Lyonnais. Elle fait l'honneur à la PJJ d'être la marraine de cette 46^{ème} édition du *Challenge Michelet*

Bonjour MéliSSa, avant de parler du Challenge Michelet, pouvez-vous nous faire un bref aperçu de votre parcours ?

J'ai quitté le nid familial à l'âge de 13 ans. Le climat familial n'était pas au mieux, le football fut un échappatoire.

J'ai commencé le football au club de la Roche-sur-Yon, j'étais la semaine en internat et le week-end en famille d'accueil. Ensuite, j'ai fait des études en fac de sports tout en continuant le football. J'ai connu ma première sélection en équipe de France en 2008 puis j'ai participé à la coupe du monde U20. Par la suite, j'ai signé au club de Montpellier.

En parallèle du football, je me suis lancée dans l'obtention d'une thèse sur « Les stéréotypes sexués dans le sport ». Après presque 4 années passées à Montpellier, j'ai signé à l'Olympique Lyonnais. Il a fallu jongler entre le sport de haut-niveau tout en restant concentrée sur l'obtention de ma thèse.

En 2016, suite à une lourde blessure, j'arrête ma carrière et j'obtiens ma thèse. Ma soutenance m'a permis d'ouvrir les yeux sur ce que je souhaitais faire réellement, c'est à dire faire passer des messages sur des sujets qui parlent.

Qu'est-ce qui vous a poussé à participer au Challenge Michelet ?

Au-delà du *Challenge Michelet*, je suis très engagée socialement. Ce sont des sujets qui me tiennent à cœur de par mon histoire.

Je suis là avant tout pour faire passer des messages d'espoir, pour montrer que pour s'en sortir, il faut beaucoup de volonté mais aussi accepter les mains tendues. C'est important d'aller rencontrer ses jeunes, pour leur montrer que l'on peut y arriver.

En quoi le sport peut aider un jeune à reprendre confiance en lui, à se réinsérer ?

Au même titre que l'école, le sport c'est un véritable vecteur éducatif. Avec le sport, on apprend les règles de la citoyenneté, du vivre-ensemble.

Le sport regroupe des valeurs fortes qui sont essentielles pour réussir son projet, son parcours de vie. On rencontre de nouvelles personnes, on est dans un autre cadre de vie qui nous permet de découvrir des choses nouvelles.

Un petit mot pour les participants du Challenge Michelet ?

Rien n'est impossible, il ne faut jamais lâcher.



« Rien n'est impossible, il ne faut jamais lâcher »

MéliSSa Plaza, ancienne joueuse internationale de football

03

Le programme complet de l'évènement

Les moments phares du Challenge Michelet

- **Cérémonie d'ouverture.** *Boulevard de Yougoslavie, 35000 Rennes*
- **Epreuves sportives** (football, rugby, basket-ball, athlétisme). *Complexe sportif de Bréquigny, 12 boulevard Albert 1er, 35200 Rennes*
- **Cross et escalade.** *Stade Siméon Belliard, rue Pierre de Coubertin, 35170 Bruz*
- **Cérémonie commémorative.** *Mémorial de la Résistance et de la déportation 37 Rue du Capitaine Maignan, 35000 Rennes*
- **Cérémonie de clôture.** *Salle collette Besson, 12 boulevard Albert 1er, 35200 Rennes*

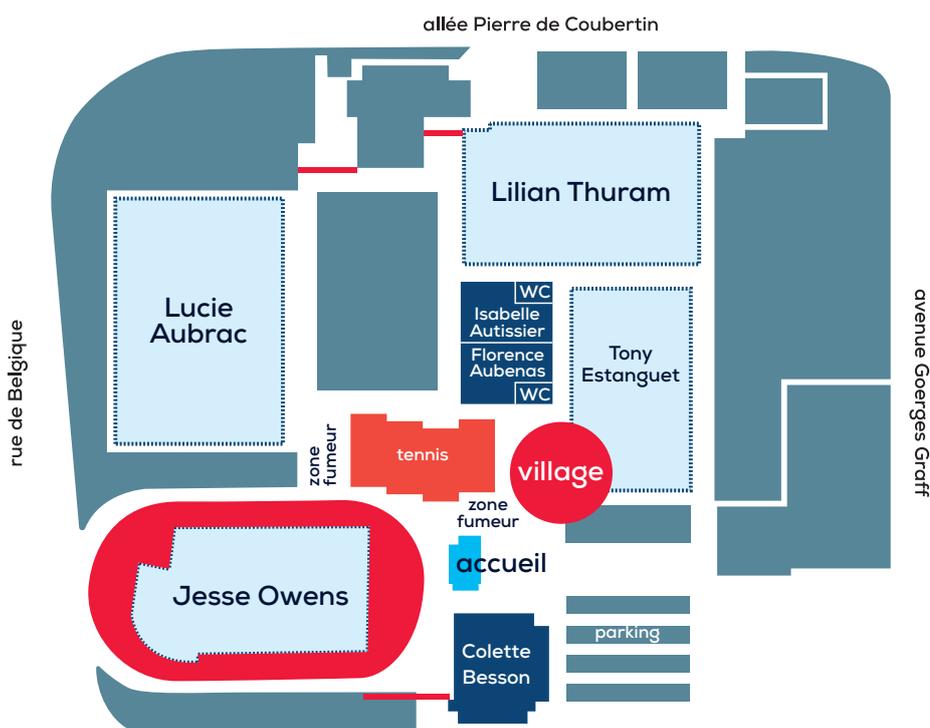
L'agenda sportif complet

Lundi	mardi	Mercredi	jeudi	vendredi
	8h30 Réveil musculaire	8h30 Réveil musculaire		8h30 Réveil musculaire
8h30 Petit-déjeuner de bienvenue	9h30-12h00 Qualif' football et basket	9h00-12h00 Athlétisme	8h30-11h00 Escalade	9h15-9h45 Final du rugby
10h00 Cérémonie d'ouverture			11h00-12h00 Cross	9h45-10h30 Finale du football
		12h00 Remise des récompenses athlétisme	12h00 Remise des récompenses escalade et cross	10h30-10h45 100m malvoyants
				11h00-11h30 Finale du basket
12h00-14h00 Repas	12h00-14h00 Repas	12h00-14h00 Repas	12h00-14h00 Repas	11h30 Remise des récompenses basket, foot, rugby
14h00-17h00 Qualif' rugby	14h00-17h00 Qualif' football Qualif' basket	Après-midi libre	14h00-17h30 Match de classement et demi finales de foot et de basket	12h00-14h00 Repas
				14h00-15h00 Cérémonie commémorative
				15h00-17h30 Cérémonie de clôture et classement des délégations

Le programme des animations

	Lundi après midi	Mardi toute la journée	Mercredi matin
Village	photosolidaires, jok'cœur, ostéopathie, fabrication déodorant, réflexologie, goûter breton	prévention routière, jok' cœur, ostéopathie, photosolidaires, atelier fruits	
Terrain de tennis	baby foot humain	baby foot humain	
Animations nomades	vélo smoothie/ poubelle, boxe sur ring mobile, jok' cœur : police des émotions	parcours chiens d'aveugle, vélo smoothie/poubelle, gestes qui sauvent, boxe sur ring mobile, jok' cœur : police des émotions	kilomètre solidaire, jok' cœur, massage assis, vélo smoothie/ poubelle
	Jeudi matin	Jeudi après-midi	Vendredi matin
Village	handisport : sarbacane, osétopathie, photomaton, ateliers fruits, réflexologie, fabrication déodorant, LICRA, ateliers peinture scooter en bois	handisport : tir à l'arc	
Terrain de tennis		vélo smoothie/poubelle, jok' cœur ; grands jeux coopératifs, exposition ONAC	
Animations nomades			épreuve relais handisport, jok' cœur, ateliers peinture scooter en bois

Le plan du complexe sportif de Bréquigny



04

Le sport, vecteur d'insertion pour les jeunes pris en charge par la PJJ

Le livre blanc de la commission européenne, dont les priorités sont reprises dans le traité de Lisbonne du 1er décembre 2009, incite les États membres à utiliser le sport dans leurs politiques à des fins d'éducation, de santé publique et de cohésion sociale.

En France, le code du sport (article L. 100-1) prend en compte le rôle sociétal de celui-ci en identifiant « *les activités physiques et sportives comme un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale* ».

Le sport est ainsi reconnu comme facteur d'insertion et de cohésion sociale et les pratiques sportives sont sources d'épanouissement et d'engagement personnel. Il permet de rechercher un équilibre physique et psychologique.

Les jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont des publics particulièrement demandeurs d'activités sportives. La pratique sportive leur renvoie bien souvent une image valorisante d'eux-mêmes dont ils manquent parfois cruellement dans d'autres domaines.

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse s'appuie depuis longtemps sur ce média comme outil éducatif facteur d'insertion. Il représente un axe fort des contenus de l'action éducative et fait partie intégrante des projets de service. **Il permet de travailler l'éducation, l'estime de soi, la frustration, le respect des règles de vie, des valeurs sportives, de prévention des conduites à risques et de promotion de la santé qui sont mises en avant dans la démarche « PJJ promotrice de santé ».**

En 2007, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse a réactualisé un protocole d'accord avec le ministère des Sports qui insiste sur l'importance du sport en tant que facteur de lutte contre l'exclusion, porteur de dynamiques d'insertion sociale et comme vecteur de socialisation, de respect d'autrui et d'équilibre personnel.

Dans ce cadre, les deux ministères ont :

- collaboré pour la rédaction du guide « Sport, facteur d'inclusion sociale ».
- rédigé la fiche action N° 17 (A) « *développement des activités physiques et sportives comme support de l'action d'éducation auprès des jeunes sous protection judiciaire* » du plan national « sport-santé-bien-être » annoncé en conseil des ministres en octobre 2012.



Michelet 2017

© Pierre Rouille-Patriet, Dijon

05

Plus d'une vingtaine de partenaires

Afin de proposer une semaine de qualité aux jeunes participants de la manifestation, de nombreux partenaires se sont associés à la PJJ pour cette belle aventure, aussi bien au travers de prêts, d'accompagnement, de subventions, de mécénat de compétence ou encore de dotations alimentaires.

La ville de Rennes met à disposition de la PJJ l'ensemble du complexe sportif de Bréquigny pendant la semaine.

Le Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne est également partenaire de cette manifestation, en y apportant notamment son expertise dans le domaine sportif.



06

Le Challenge Michelet, fort de sens et d'Histoire

Depuis 1972, la protection judiciaire de la jeunesse organise le Challenge Michelet, en lien avec l'Association nationale Edmond-Michelet / Henry-Bailly.

Cet événement d'ampleur nationale se déroule chaque année au mois de mai dans une direction inter-régionale PJJ différente. Cette année, elle a lieu à Rennes, l'an prochain elle sera organisée par la direction inter-régionale PJJ Centre-Est, à Lyon.

Elle est destinée à des adolescents âgés de 12 à 18 ans confiés à la protection judiciaire de la jeunesse.

En 1972, Henri Bailly, secrétaire de la confédération nationale des combattants volontaires de la résistance crée un challenge sportif en l'honneur d'Edmond Michelet, garde des Sceaux de 1959 à 1961 et déporté comme lui pendant la seconde guerre mondiale. Cette initiative d'Henri Bailly est un hommage à celui qui est pour lui le tout premier à s'être penché sur le sort des jeunes en difficulté sociale et familiale.

Edmond Michelet qui avait été déporté à Dachau pour faits de résistance, accéda au rang de Ministre à la sortie de la seconde guerre mondiale en 1945, puis devint garde des Sceaux du Général de Gaulle.

Lors de son discours d'investiture, il déclara «*je serai toujours du côté de ceux qui ont les menottes*». Ayant vécu l'incarcération, il était très sensible aux problèmes des mineurs détenus et des jeunes en difficulté.



« Pour réussir il faut comprendre, se donner un but et donner le meilleur de soi »

Henri Bailly au sujet du Challenge Michelet

*Challenge Michelet 2017, devant le monument aux morts
© Florence Fantini, Dijon*



07

Prise en charge éducative à la protection judiciaire de la jeunesse



Foyer d'action éducative
d'Aubervilliers
(© C. Montagné/DICOM/MJ)

Dans le cadre de l'ordonnance du 2 février 1945, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) a pour cœur de mission l'action éducative pour les mineurs suivis au pénal.

Pour cela, la PJJ s'appuie sur des principes essentiels, à savoir l'éducabilité de tous, le respect des droits des mineurs et de leurs parents et l'adaptation permanente des réponses éducatives aux évolutions des jeunes qui lui sont confiés.

Afin de favoriser une prise en charge adaptée aux besoins et aux évolutions d'adolescents, souvent en grande difficulté, elle dispose d'une large palette de solutions dont le déploiement est assuré grâce à la complémentarité des structures éducatives.

140 272

C'est le nombre de jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse, toutes mesures confondues (chiffres 2017)

43% sont des mesures d'investigation éducative

53% sont des mesures de milieu ouvert

4% sont des mesures de placement

9 000

C'est le nombre de professionnels qui travaillent à la PJJ

60 % d'entre eux sont des éducateurs

La PJJ pilote et coordonne des dispositifs de placement mais également de milieu ouvert et d'insertion, diversifiés et individualisés. Il s'agit de lutter efficacement contre la récidive et de donner l'occasion à ces adolescents, dont certains sont en rupture à la fois familiale, sociale et scolaire, d'éprouver qu'un cadre strict peut être une protection et un marchepied vers un futur meilleur. Cela implique de s'adapter aux besoins de ces adolescents, à leur capacités, de nourrir leur curiosité et de les aider à acquérir de nouvelles compétences.

Ces prises en charge reposent avant tout sur le travail et l'investissement de professionnels dotés de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être exigeants. Éducateurs, psychologues, directeurs des services, assistants de service social œuvrent quotidiennement aux côtés des jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle et pour les aider à construire leurs parcours de vie.

La PJJ travaille en réseau avec des acteurs tels que l'Éducation nationale, les missions locales, les organismes de santé, la Police ainsi que les collectivités territoriales et le tissu associatif. Elle participe aux instances de politiques publiques notamment sur la prévention de la délinquance et développe un partenariat avec la société civile et le monde de l'entreprise, pour accompagner le jeune dans la construction de son parcours.

La PJJ accorde une importance particulière à la mobilisation des professionnels et des jeunes sous mandat judiciaire par des activités collectives et fédératrices.

Elle porte aujourd'hui plusieurs grands événements autour du sport, de la culture ou de la gastronomie qui ont pour objectif de **promouvoir la citoyenneté, la solidarité et le respect de soi et des autres.**

Organisées par les équipes éducatives des régions, **elles s'appuient sur des partenariats associatifs et institutionnels solides.** Elles permettent de valoriser les compétences et les savoirs des jeunes pour lesquels des parcours souvent difficiles empêchent de construire un projet. **Ces manifestations sont des supports éducatifs qui visent avant tout à conduire vers l'insertion sociale et professionnelle durable.**

08

Le droit à l'image des jeunes pris en charge par la PJJ

*Vous êtes journaliste et vous participez au challenge Michelet ?
Quelques règles importantes relatives au droit à l'image des mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont à respecter.*

ATTENTION :

Il vous est strictement interdit de filmer, photographier, enregistrer, interviewer les mineurs dont les autorisations des titulaires de l'autorité parentale n'ont pas pu être recueillies

L'article 14 alinéa 4 de l'ordonnance de 2 février 1945 prévoit une protection totale de l'identité du mineur afin de laisser à celui-ci toutes les chances de réinsertion.

L'anonymat doit être général (image, nom et prénom, voix, lieux d'habitation, actes commis, famille proche s'ils sont sources d'identification, etc.). Il est donc interdit de diffuser, de quelque manière que ce soit, des informations relatives à l'identité ou permettant l'identification d'un mineur ou d'un mineur ayant quitté ses parents, son tuteur, la personne ou l'institution qui était chargée de sa garde ou à laquelle il était confié.

Il est impératif de recueillir les autorisations des deux titulaires de l'autorité parentale et du mineur lui-même, nonobstant les règles ci-dessus énoncées.

En d'autres termes, il est impératif de disposer des autorisations même si l'anonymat physique et patronymique a été respecté par les journalistes.

Dans le cadre de cet événement, les autorisations ont été recueillies par les directeurs de service et les éducateurs.

Les journalistes devront flouter, modifier les prénoms des jeunes interviewés, photographiés et filmés et également modifier leurs voix.

Actualités de l'évènement :

www.justice.gouv.fr

Contacts presse

Delphine Holstein

01 70 22 78 75 – 06 07 33 37 70 | delphine.holstein@justice.gouv.fr (presse nationale)

Pierre Rouillé-Patrier

02 99 87 58 38 – 06 78 54 83 30 | pierre.rouille-patrier@justice.fr (presse régionale)

